



Parc d'activités de St Porchaire
29, rue Lavoisier
79 300 BRESSUIRE
Tél : 05.49.80.34.71 - Courriel : svl79@svl79.fr

Comité Syndical Du 9 février 2022

Procès-Verbal

Le 9 février 2022, à 18H00, le comité du Syndicat, dûment convoqué par Mme la Présidente par lettre en date du 25 janvier 2022, s'est assemblé dans l'amphithéâtre du Pôle Environnement de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, sous la présidence de Mme Dominique REGNIER.

Présents (28 Titulaires et Suppléants) :

BILLY Jacques, BODIN Jean-Pierre, BUREAU Pierre, CHARTIE Michel, COTILLON Nicole, DELUGEAU Sandrine, ECHASSERIAU Viviane, FAZILLEAU Stanislas, FERCHAUD Jean-Noël, FROGER Benoît, GUILLOTEAU Guy, GUILLOTEAU Michel, MERLET Jean-Marie, MICHENAUD Nicolas, MORIN Pierre, GAUTHIER Patrice, POIRIER Pascal, RAMBAUD Luc, REGNIER Dominique, ROUSSELOT Patrice, SOURISSEAU Jacques, TRICOT Dominique, VRIGNAULT Marie-Claude, COPPET Jacques, BONNET David, DALLET Sylvain, MERCERON Jean-Marie, MORICEAU Roland.

Pouvoirs (1) :

RENAULT Claire pouvoir à REGNIER Dominique.

Absents-Excusés :

BARBOT Guylène, BODIN Bruno, BOISSONOT Jany, BONNIN Luc, BREBION Thierry, CAILTON Sandra, DUBOIS Michel-Pierre, FREROT Jean-Pierre, GABILLY Pascal, MARTIN Claudine, NOURISSON-ENOND Maryse, QUINTY Tony, RAMBAUD Alexandre, RENAUDET Gilles, THIBAudeau Rodolph, DECESVRE Thierry, DUGAS Luc-Jean, ERISSE Sebastien, MATHE Christophe, GUERIN Patrick, PONT Mathias.

Nombre de voix	
Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	28
Nombre de suffrages exprimés	29

Le quorum étant atteint (état d'urgence sanitaire), le Comité peut délibérer.
M. GUILLOTEAU Michel est désigné comme secrétaire de séance.

Mme la Présidente procède à l'installation de 2 nouveaux membres du Comité en remplacement de Patricia RILON et Yves MORIN, délégués de l'Agglo2B :

- Mme Claire RENAULT de la Chapelle Saint Laurent.
- M. Patrice GAUTHIER de Boismé.

Ces délégués ont été nommés par l'Agglo2B lors du dernier conseil communautaire.

1 – Adoption du Compte-rendu de la réunion du 15 Décembre 2021

Le compte-rendu de la réunion du 15 Décembre 2021 a été envoyé à tous les délégués. Madame la Présidente demande si les délégués ont des remarques sur ce dernier.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2021.

2 – Nomination d'un délégué au conseil d'administration de la Société Publique Locale des Eaux du Cébron

Monsieur Yves MORIN a été remplacé au sein du Comité Syndical du SVL par un nouveau membre désigné par l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Or, Monsieur MORIN Yves siégeait au sein de la Société Publique Locale des Eaux du Cébron.

Il convient donc de procéder à son remplacement au sein du Conseil d'Administration de la SPL.

Mme REGNIER propose de nommer Guy GUILLOTEAU comme représentant du SVL au sein du Conseil d'Administration de la SPL des Eaux du Cébron en lieu et place de Yves MORIN.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ↳ **DESIGNE Guy GUILLOTEAU comme représentant du SVL pour siéger au Conseil d'Administration en lieu et place de Yves MORIN.**

3 – Résultats de l'exercice 2021

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021			
	INVESTISSEMENT 2021	FONCTIONNEMENT 2021	TOTAL CUMULE 2021
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	8 775 000.00 €	11 488 668.46 €	20 263 668.46 €
Recettes nettes	3 396 210.18 €	9 669 334.71 €	13 065 544.89 €
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales	8 775 000.00 €	11 488 668.46 €	20 263 668.46 €
Dépenses nettes	5 868 021.05 €	7 948 139.51 €	13 816 160.56 €
Résultat de l'exercice	-2 471 810.87 €	1 721 195.20 €	-750 615.67 €

RESULTAT D'EXECUTION 2021				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Résultat de l'exercice (3)	Résultat de clôture (1-2+3)
INVESTISSEMENT	1 197 323.33 €		-2 471 810.87 €	-1 274 487.54 €
FONCTIONNEMENT	3 138 055.13 €	-825 436.67 €	1 721 195.20 €	4 033 813.66 €
RESULTAT D'EXECUTION	4 335 378.46 €	-825 436.67 €	-750 615.67 €	2 759 326.12 €

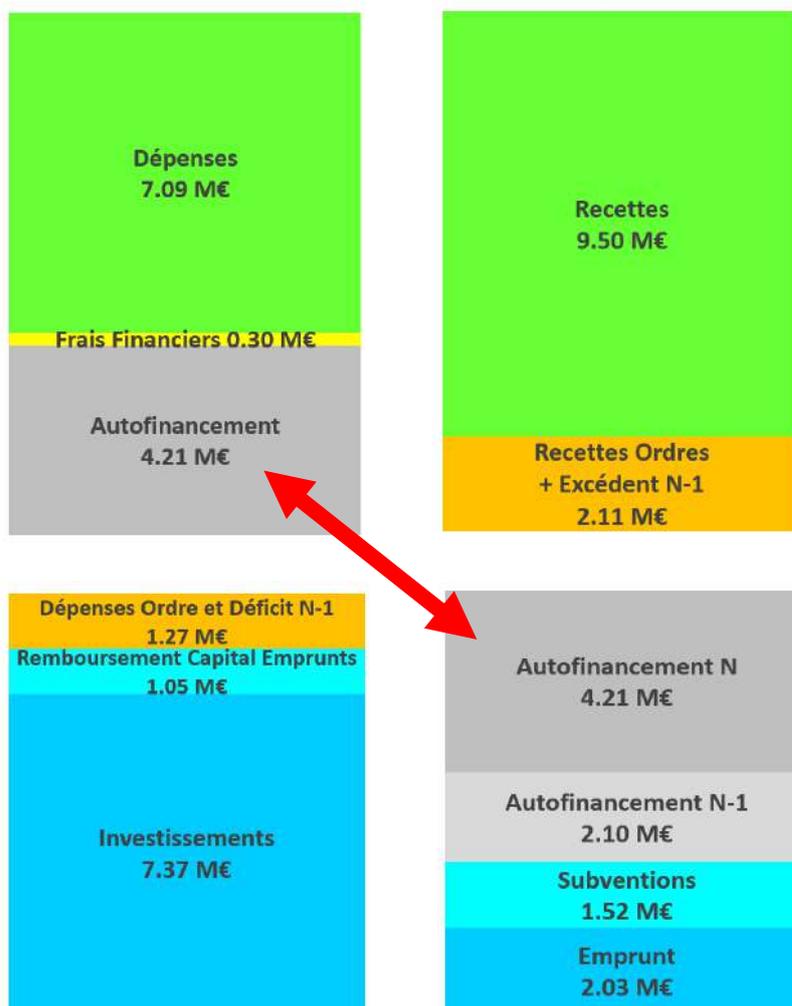
3 – Budget Primitif 2022

Tous les membres du comité syndical ont été destinataires du projet de Budget Primitif 2022 (voir ci-après). Celui-ci a été construit conformément aux orientations budgétaires du 15 Décembre 2021.

Le BP 2022 reprend par anticipation les résultats de l'exercice 2021, et est voté par chapitre.

EQUILIBRE FINANCIER DU BP 2022

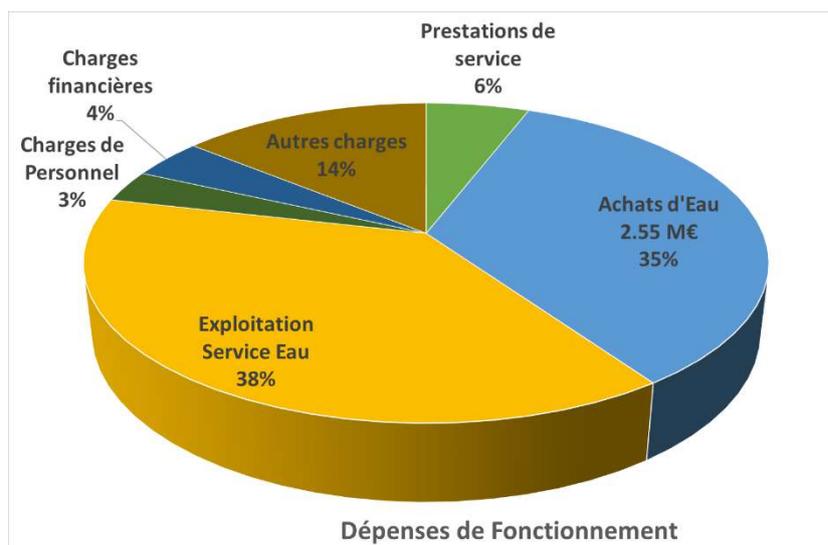
SECTION DE FONCTIONNEMENT = 11,60 M€.



SECTION D'INVESTISSEMENT = 9,86 M€.

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses :



011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL = 5 910 000 € (+ 3,8 %) :

- 604** Prestations de service : 430 000 €. Réalisation des branchements et contrôle des Poteaux Incendie.
- 605** Achats d'eau : 2 550 000 € - Achats d'eau auprès du Syndicat Mauges-Gâtine (+0,025 €/m3) et de la SPL des Eaux du Cébron (Stabilité pour le début d'année).
- 611** Exploitation du service d'eau :
- 2 400 000 € : Gestion des ouvrages d'eau par VEOLIA EAU, dans le cadre de la Délégation de Service Public
 - 430 000 € : Traitement de l'eau de Ligaine par le SEVT.
- 6228** Divers – Programme Re-Sources Ligaine : 15 000 €. Remboursement du SEVT pour les actions du programme Re-Sources pour les forages de Ligaine.

012 – CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES = 238 875 € (+ 1,7 %) :

65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE = 193 000 € (+5,5 %) :

- 6541** Créances admises en non-valeur : 130 000 €

66 – CHARGES FINANCIERES = 302 000 € (- 5,6 %) :

- 66111** Intérêts des emprunts : 300 000 €

67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES = 184 400 € (+ 20 %) :

- 6742** Fonds de coopération internationale :
- Financement d'actions de coopération d'internationale, dans le domaine de l'eau, à hauteur de 0,2 % des ventes d'eau = 17 200 €.
- 6743** Fonds Solidarité Eau : 17 200 € - Financement du Fonds du Conseil Départemental pour aider les familles en difficulté au paiement de leur facture d'eau, à hauteur de 0,2 % des ventes d'eau.
- 678** Versement Agglo2B – Assainissement : 120 000 €

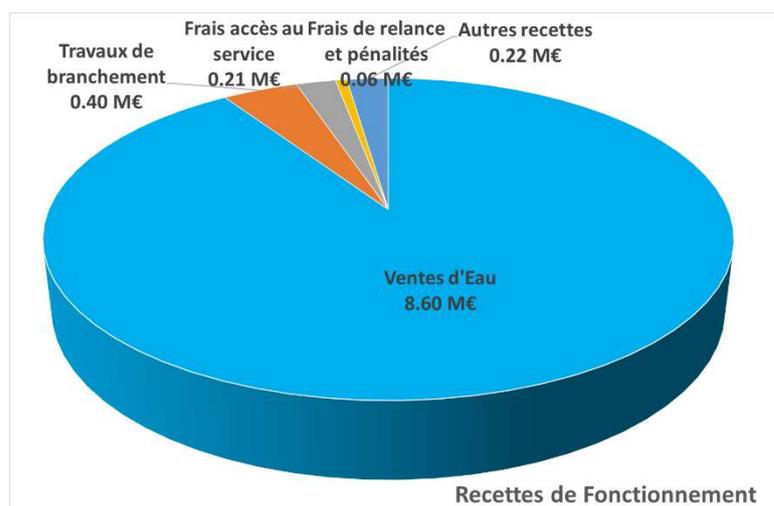
68 – DOTATIONS AUX PROVISIONS = 60 000 € (+0 %)

022 – DEPENSES IMPREVUES = 500 000 €

023 – VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT = 2 220 491.12 € (- 7,2 %)

042 – AMORTISSEMENTS = 1 996 000 € (- 2,2 %)

- Recettes :



70 – VENTES DE PRODUITS = 9 364 000 € (+ 5,0 %) :

- 70111** Ventes d'eau aux abonnés : 8 600 000 € - Hausse de 3 centimes du prix du m3 d'eau pour 2022.
- 704** Participations aux travaux : 400 000 € - Recettes liées aux branchements particuliers
- 70611** Redevance Assainissement Agglo2B : 120 000 €
- 7068** Prestations de services : 210 000 € - Frais d'accès au service.
- 7088** Contrôle des Poteaux Incendie : 30 000 €

75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE = 10 000 € (+ 0 %)

76 – PRODUITS FINANCIERS = 50 € (+ 0 %)

77 PRODUITS EXCEPTIONNELS = 61 000 € (- 33 %)

- 7711** Frais de relance et pénalités : 60 000 €.

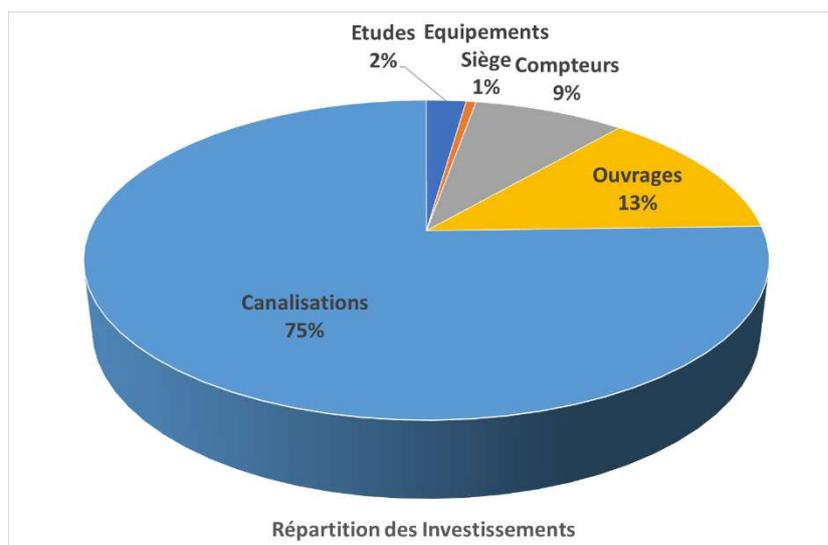
042 AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS = 173 000 € (+ 7,5 %)

002 EXCEDENT ANTERIEUR = 4 033 813.66 €, diminué de l'autofinancement des programmes antérieurs pour 2 097 097.54 € = 1 936 716.12 €

La section de Fonctionnement s'équilibre à 11 604 766.12 €.

INVESTISSEMENT :

- Dépenses :



20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES = 162 000 €, dont 57 000 € en report

2031 Frais d'études : 157 000 € – Périmètre de Protection de Ligaine et référencement des réseaux en classe A.

21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES = 662 000 €, dont 180 000 € en report

2111 Terrains nus : 20 000 €

21561 Matériel spécifique : 610 000 € – Acquisition des compteurs d'eau et des modules de radio-relève

23 – IMMOBILISATIONS EN COURS = 6 349 000 €, dont 2 059 000 € en report

2315 Travaux : 6 349 000 € :

- Réfection Bâche de la Ménie = 405 000 €
- Réfection réservoir de Combrand = 442 000 €
- Canalisation Cirières-Combrand = 1 493 000 €
- Canalisations CVM 2021-203 = 974 000 €
- Canalisation la petite Boissière-St Amand = 200 000 €
- Canalisation Bouille Loretz-Glandes = 300 000 €
- Nouveau Réservoir de Sanzay = 50 000 €

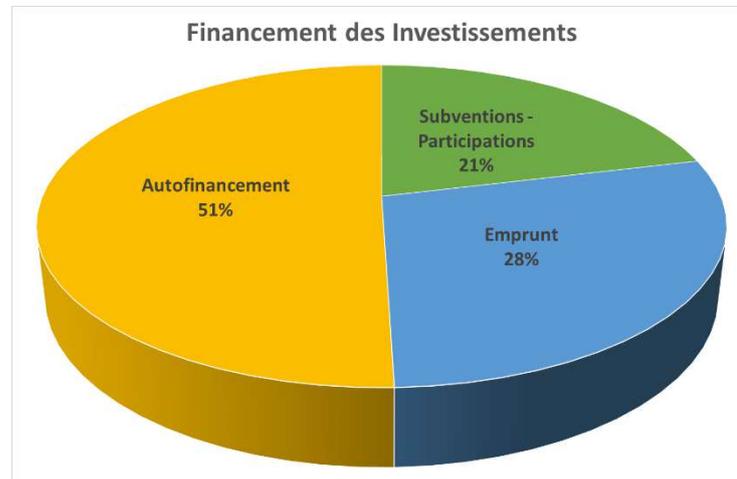
16 – EMPRUNTS = 1 050 000 € - Remboursement du capital des emprunts.

020 – DEPENSES IMPREVUES = 200 000 €

040 AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS = 173 000 €

001 – DEFICIT ANTERIEUR REPORTE = 1 274 487.54 €

- Recettes :



13 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT = 1 523 390 €

13111 Subvention Agence de l'Eau : 1 260 390 € - Bâche de la Butte, Canalisations CVM, Chambres de comptage, Plan de relance.

1314 et Participations des lotisseurs = 263 000 €
1318

16 – EMPRUNTS = 2 033 508.88 €

106 – RESERVES = 2 097 097.54 € (autofinancement des programmes antérieurs).

021 – VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION = 2 220 491.12 €

040 – AMORTISSEMENTS = 1 996 000 €

001 – EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE = 0 €

La section d'Investissement s'équilibre à 9 870 487.54 €.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- ↪ **ADOpte le budget primitif 2022, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement ;**
- ↪ **DECIDE d'utiliser le résultat de fonctionnement 2021 comme suit :**
 - ↪ **2 097 097.54 € au compte 1068.**
 - ↪ **1 936 716.12 € en excédent antérieur reporté de fonctionnement.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	BP 2022
011	Charges à Caractère Général	5 695 000.00	5 300 327.10	5 910 000.00
604	Prestations de service (branchements, contrôle PI)	400 000.00	408 484.63	430 000.00
605	Achats d'eau	2 500 000.00	2 170 165.04	2 550 000.00
6061	Eau, Electricité, Chauffage	3 000.00	3 120.33	4 000.00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	1 000.00	525.15	1 000.00
6064	Fournitures Administratives	2 000.00	1 189.82	2 000.00
6066	Carburant	2 000.00	1 419.73	2 000.00
6068	Autres matières et fournitures	2 000.00	1 024.13	2 000.00
611	Exploitation du service d'eau - VEOLIA	2 300 000.00	2 256 303.51	2 400 000.00
611	Exploitation du service d'eau - Traitement SEVT	400 000.00	403 083.76	430 000.00
6135	Locations mobilières	2 000.00	1 129.82	2 000.00
6137	Redevances, droits de passage (SNCF....)	1 000.00	379.90	1 000.00
61521	Entretien bâtiments publics	1 000.00	0.00	1 000.00
61528	Entretien biens immobiliers	1 000.00	268.97	1 000.00
61551	Entretien et réparations matériel roulant	2 000.00	695.19	2 000.00
61558	Entretien biens mobiliers	4 000.00	3 362.66	4 000.00
6156	Maintenance des logiciels	9 000.00	10 650.18	12 000.00
6161	Primes d'assurance	7 000.00	6 104.01	7 000.00
617	Etudes et recherches	5 000.00	0.00	5 000.00
618	Divers - Formations	4 000.00	173.00	4 000.00
6226	Honoraires	1 000.00	312.00	1 000.00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000.00	0.00	1 000.00
6228	Divers - Contrat de Nappe	15 000.00	9 567.10	15 000.00
6231	Annonces et insertions	1 000.00	390.00	1 000.00
6236	Catalogues et imprimés	2 000.00	1 614.00	2 000.00
6237	Publications	1 000.00	538.30	1 000.00
6238	Frais divers de publicité	2 000.00	0.00	2 000.00
6251	Voyages et déplacements	1 000.00	0.00	1 000.00
6256	Missions	1 000.00	73.40	1 000.00
6257	Réceptions	2 000.00	1 605.76	2 000.00
6261	Frais d'affranchissement	2 000.00	1 740.10	2 000.00
6262	Frais de télécommunications	4 000.00	5 007.04	5 000.00
627	Services bancaires	3 000.00	0.00	3 000.00
6281	Concours divers	8 000.00	11 272.48	8 000.00
6288	Autres (Redevance OM - Actions de sensibilisation)	5 000.00	127.09	5 000.00

012	Charges de personnel et frais assimilés	235 365.00	217 808.33	238 875.00
6332	Cotisations au FNAL	500.00	105.05	500.00
6336	Cotisations CDG et CNFPT	2 000.00	1 994.01	2 500.00
6338	Autres impôts et taxes	500.00	314.98	500.00
6411	Salaires	120 000.00	113 838.23	120 000.00
6413	Primes et gratifications	45 000.00	43 333.12	47 000.00
6415	Supplément familial	3 000.00	1 589.20	3 000.00
6451	Cotisations URSSAF	21 000.00	16 008.93	21 000.00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	34 000.00	33 579.37	35 000.00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	0.00	0.00	0.00
6455	Assurance du Personnel SOFCAP	6 000.00	5 025.01	6 000.00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 000.00	119.83	1 000.00
6472	Versement Comité Entreprise (0,24%)	565.00	565.00	575.00
6474	Versement autres œuvres sociales (CNAS)	1 500.00	1 335.60	1 500.00
6475	Médecine du travail	300.00	0.00	300.00
65	Autres charges de Gestion Courante	183 000.00	155 540.07	193 000.00
6531	Indemnités des élus	28 000.00	24 756.56	28 000.00
6532	Frais de missions des élus	3 000.00	1 566.98	3 000.00
6533	Cotisation retraite Elus	2 000.00	1 045.44	2 000.00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0.00	0.00	0.00
6541	Créances admises en non-valeur	120 000.00	106 738.48	130 000.00
6542	Créances éteintes	30 000.00	21 393.64	30 000.00
658	Charges diverses de gestion courante	0.00	38.97	0.00
	Total des Dépenses de Gestion des Services	6 113 365.00	5 673 675.50	6 341 875.00
66	Charges Financières	320 000.00	287 368.66	302 000.00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	320 000.00	290 634.43	300 000.00
66112	Intérêts Cours Non Echus	0.00	-3 865.77	0.00
6688	Autres frais financiers	0.00	600.00	2 000.00
67	Charges Exceptionnelles	152 800.00	119 405.79	184 400.00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00	5.95	0.00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	30 000.00	8 975.82	30 000.00
6742	Fonds coopération internationale (0,2%)	16 400.00	8 000.00	17 200.00
6743	Fonds solidarité EAU (0,2%)	16 400.00	16 400.00	17 200.00
678	Versement Agglo 2B - Assainissement	90 000.00	86 024.02	120 000.00
68	Dotations aux provisions	60 000.00	0.00	60 000.00
6815	Dotations aux provisions pour Redevances Assainissement non perçues	60 000.00	0.00	60 000.00
022	Dépenses Imprévues	410 000.00	0.00	500 000.00
	Total des Dépenses Réelles	7 056 165.00	6 080 449.95	7 388 275.00
023	Virement à la Section d'Investissement	2 391 503.46	0.00	2 220 491.12
042	Opérations d'Ordre de transfert entre sections	2 041 000.00	1 867 689.56	1 996 000.00
6811	Dotations amortis. des immobilisations	2 041 000.00	1 867 689.56	1 996 000.00
	Total des Dépenses d'Ordre	4 432 503.46	1 867 689.56	4 216 491.12
	TOTAL DES DÉPENSES	11 488 668.46	7 948 139.51	11 604 766.12

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	BP 2022
013	Attenuation de charges	0.00	1 784.84	0.00
64198	Remboursement SFT	0.00	1 784.84	0.00
70	Ventes de Produits	8 914 000.00	9 425 003.98	9 364 000.00
70111	Total ventes d'eau aux abonnés	8 200 000.00	8 710 586.29	8 600 000.00
704	Participations aux travaux - branchements	370 000.00	376 605.35	400 000.00
70611	Redevances Assainissement Agglo 2B	110 000.00	97 417.22	120 000.00
7065	Commissions Recouvrement Assainissement	4 000.00	2 190.00	4 000.00
7068	Autres prestations de services (accès au service)	200 000.00	208 824.81	210 000.00
7088	Autres produits (contrôle Poteaux Incendie)	30 000.00	29 380.31	30 000.00
75	Autres produits de gestion courante	10 000.00	9 092.08	10 000.00
751	Redevances des antennes sur réservoirs	10 000.00	9 089.40	10 000.00
7588	Produits divers de gestion courante	0.00	2.68	0.00
	Total des Recettes de Gestion des Services	8 924 000.00	9 435 880.90	9 374 000.00
76	Produits financiers	50.00	0.00	50.00
761	Produits de participation	50.00	0.00	50.00
77	Produits Exceptionnels	91 000.00	56 131.91	61 000.00
7711	Frais de relance et pénalités	90 000.00	56 130.60	60 000.00
7714	Recouvrement sur créances admises en NV	0.00	0.00	0.00
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	1 000.00	0.00	1 000.00
778	Autres produits exceptionnels	0.00	1.31	0.00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0.00	27 243.05	60 000.00
7815	Reprises sur provisions pour risques d'exploit.	0.00	27 243.05	60 000.00
	Total des Recettes Réelles	9 015 050.00	9 519 255.86	9 495 050.00
042	Opérations d'Ordre de transfert entre sections	161 000.00	150 078.85	173 000.00
777	Amort. des subventions d'investissement	161 000.00	150 078.85	173 000.00
	Total des Recettes d'Ordre	161 000.00	150 078.85	173 000.00
002	Excédent antérieur reporté	3 138 055.13	0.00	4 033 813.66
	Autofinancement programmes antérieurs	-825 436.67	0.00	-2 097 097.54
	TOTAL DES RECETTES	11 488 668.46	9 669 334.71	11 604 766.12

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	Report 2022	BP 2022	Report + BP 2022
20	Immobilisations incorporelles	158 000.00	38 528.93	57 000.00	105 000.00	162 000.00
2031	Frais d'études	158 000.00	38 528.93	57 000.00	100 000.00	157 000.00
2051	Logiciels informatiques	0.00	0.00	0.00	5 000.00	5 000.00
21	Immobilisations corporelles	707 000.00	384 265.76	180 000.00	482 000.00	662 000.00
2111	Terrains nus	20 000.00	0.00	0.00	20 000.00	20 000.00
21561	Matériel spécifique d'exploitation EAU	660 000.00	367 241.51	180 000.00	430 000.00	610 000.00
2181	Matériel Agencement	0.00	0.00	0.00	15 000.00	15 000.00
2182	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2183	Matériel informatique	25 000.00	15 126.50	0.00	15 000.00	15 000.00
2184	Mobilier	2 000.00	1 897.75	0.00	2 000.00	2 000.00
23	Immobilisations en cours	6 469 000.00	4 252 516.39	2 059 000.00	4 290 000.00	6 349 000.00
2315	Travaux Programmes Antérieurs	3 919 000.00	2 951 106.28	881 000.00	280 000.00	1 161 000.00
2315	Travaux Programme 2021	2 550 000.00	1 301 410.11	1 178 000.00	1 900 000.00	3 078 000.00
2315	Travaux Programme 2022				2 110 000.00	2 110 000.00
238	Avances et acompte sur travaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des Dépenses d'Equipement	7 334 000.00	4 675 311.08	2 296 000.00	4 877 000.00	7 173 000.00
16	Emprunts et Dettes assimilées	1 080 000.00	1 032 721.12	0.00	1 050 000.00	1 050 000.00
1641	Emprunts	1 080 000.00	1 032 721.12	0.00	1 050 000.00	1 050 000.00
13	Subventions d'investissements	20 000.00	9 910.00	0.00	0.00	0.00
1318	Autres	20 000.00	9 910.00	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses Imprévues	180 000.00	0.00	0.00	200 000.00	200 000.00
	Total des Dépenses Financières	1 280 000.00	1 042 631.12	0.00	1 250 000.00	1 250 000.00
	Total des Dépenses Réelles	8 614 000.00	5 717 942.20	2 296 000.00	6 127 000.00	8 423 000.00
040	Opérations d'Ordre de transfert entre sections	161 000.00	150 078.85	0.00	173 000.00	173 000.00
139111	Amort. subventions Agence de l'Eau	69 000.00	54 409.74		70 000.00	70 000.00
139118	Amort. subventions de l'Etat	22 000.00	21 335.10		22 000.00	22 000.00
13912	Amort. subventions région	3 000.00	2 890.53		3 000.00	3 000.00
13913	Amort. subventions Départements	15 000.00	16 620.92		17 000.00	17 000.00
13914	Amort. Subventions Communes	5 000.00	4 270.23		6 000.00	6 000.00
13916	Amort. Subventions autres établissements publics	5 000.00	4 517.37		5 000.00	5 000.00
13918	Autres Subventions	42 000.00	46 034.96		50 000.00	50 000.00
	Total des Dépenses d'Ordre	161 000.00	150 078.85	0.00	173 000.00	173 000.00
001	Déficit antérieur reporté	0.00	0.00	0.00	1 274 487.54	1 274 487.54
	TOTAL DES DEPENSES	8 775 000.00	5 868 021.05	2 296 000.00	7 574 487.54	9 870 487.54

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

ART.	LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	Report 2022	BP 2022	Report + BP 2022
13	Subventions d'Equipement	1 489 240.00	703 083.95	873 390.00	650 000.00	1 523 390.00
13111	Subventions Agence de l'Eau	1 226 240.00	515 850.00	815 390.00	445 000.00	1 260 390.00
1313	Subvention Conseil Départemental	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1314	Subventions Communes	100 000.00	79 767.48	20 000.00	100 000.00	120 000.00
1318	Autres subventions	163 000.00	107 466.47	38 000.00	105 000.00	143 000.00
16	Emprunts et Dettes Assimilées	830 496.54	0.00	600 000.00	1 433 508.88	2 033 508.88
1641	Emprunts auprès des établissements de crédit	830 496.54	0.00	600 000.00	1 433 508.88	2 033 508.88
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immo	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des Recettes d'Equipement	2 319 736.54	703 083.95	1 473 390.00	2 083 508.88	3 556 898.88
10	Dotations, Foncs divers et Réserves	825 436.67	825 436.67	0.00	2 097 097.54	2 097 097.54
1068	Autofinancement Programmes Antérieurs	825 436.67	825 436.67	0.00	2 097 097.54	2 097 097.54
	Total des Recettes Financières	825 436.67	825 436.67	0.00	2 097 097.54	2 097 097.54
	Total des Recettes Réelles	3 145 173.21	1 528 520.62	1 473 390.00	4 180 606.42	5 653 996.42
021	Virement de la section d'exploitation	2 391 503.46	0.00	0.00	2 220 491.12	2 220 491.12
040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	2 041 000.00	1 867 689.56	0.00	1 996 000.00	1 996 000.00
28031	Frais d'études	110 000.00	87 384.15		65 000.00	65 000.00
281311	Bâtiments	15 000.00	12 326.00		15 000.00	15 000.00
281315	Bâtiments adminsitratifs	10 000.00	7 873.13		10 000.00	10 000.00
281351	Bâtiments d'exploitation	15 000.00	14 203.00		15 000.00	15 000.00
281531	Installations à caractère spécifique	1 780 000.00	1 639 548.20		1 750 000.00	1 750 000.00
281561	Matériel spécifique d'exploitation	90 000.00	88 635.35		120 000.00	120 000.00
28157	Agencements, aménagements réseaux	7 000.00	6 061.65		7 000.00	7 000.00
28182	Matériel de transport	8 000.00	7 540.13		6 000.00	6 000.00
28183	Matériel informatique	4 000.00	3 037.78		6 000.00	6 000.00
28184	Mobilier	2 000.00	1 080.17		2 000.00	2 000.00
	Total des Recettes d'Ordre d'Investissement	4 432 503.46	1 867 689.56	0.00	4 216 491.12	4 216 491.12
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	1 197 323.33	0.00		0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES	8 775 000.00	3 396 210.18	1 473 390.00	8 397 097.54	9 870 487.54

Programme d'Investissements

Code		LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	Reports 2022	BP 2022	BP + Reports 2022
		Travaux antérieurs à 2021	3 919 000.00	2 951 106.28	881 000.00	280 000.00	1 161 000.00
1613	2315	Canalisation sous l'Argenton	442 000.00	263 939.56	178 000.00	0.00	178 000.00
1851	2315	Bâche et station de la Butte	122 000.00	69 513.90	52 000.00	0.00	52 000.00
1852	2315	Réfection station de la Ménie	208 000.00	2 230.00	205 000.00	200 000.00	405 000.00
1853	2315	Réfection réservoir de Combrand	867 000.00	504 469.61	362 000.00	80 000.00	442 000.00
2002	2315	Lotissements 2020	80 000.00	47 583.92	0.00	0.00	0.00
2003	2315	Renouvellement Urbain 2020	300 000.00	345 822.35	0.00	0.00	0.00
2004	2315	Renouvellement Rural 2020	50 000.00	40 265.72	0.00	0.00	0.00
2013	2315	Canalisations CVM 2020	261 000.00	239 570.99	0.00	0.00	0.00
2014	2315	Canalisation St Amand - le Temple	440 000.00	399 253.94	0.00	0.00	0.00
2015	2315	Plan de relance Agence de l'Eau	950 000.00	926 504.77	23 000.00	0.00	23 000.00
2051	2315	Chambres de comptage - 2020	154 000.00	97 452.25	56 000.00	0.00	56 000.00
2052	2315	Réfection réservoir de Sanzay	10 000.00	4 400.00	5 000.00	0.00	5 000.00
2099	2315	Travaux Divers 2020	35 000.00	10 099.27	0.00	0.00	0.00
		Travaux 2021	2 550 000.00	1 301 410.11	1 178 000.00	1 900 000.00	3 078 000.00
2102	2315	Lotissements 2021	200 000.00	111 542.12	20 000.00	0.00	20 000.00
2103	2315	Renouvellement Urbain 2021	400 000.00	243 953.63	156 000.00	0.00	156 000.00
2104	2315	Renouvellement Rural 2021	300 000.00	235 736.60	64 000.00	0.00	64 000.00
2105	2315	Ecartés 2021	50 000.00	12 935.99	37 000.00	0.00	37 000.00
2111	2315	Canalisation Combrand - les Arcs	400 000.00	112 954.00	287 000.00	0.00	287 000.00
2112	2315	Canalisation Cirières - Combrand	300 000.00	6 105.31	293 000.00	1 200 000.00	1 493 000.00
2113	2315	Canalisations CVM 2021-2023	800 000.00	525 382.24	274 000.00	700 000.00	974 000.00
2199	2315	Travaux Divers 2021	100 000.00	52 800.22	47 000.00	0.00	47 000.00
		Travaux 2022	0.00	0.00	0.00	2 110 000.00	2 110 000.00
2202	2315	Lotissements 2022				200 000.00	200 000.00
2203	2315	Renouvellement Urbain 2022				860 000.00	860 000.00
2204	2315	Renouvellement Rural 2022				300 000.00	300 000.00
2205	2315	Ecartés 2022				100 000.00	100 000.00
2211	2315	Canalisation La Petite Boissière-St Amand				200 000.00	200 000.00
2212	2315	Canalisation Bouille Loretz - Glandes				300 000.00	300 000.00
2251	2315	Nouveau réservoir de Sanzay				50 000.00	50 000.00
2299	2315	Travaux Divers 2022				100 000.00	100 000.00
TOTAL TRAVAUX 2315			6 469 000.00	4 252 516.39	2 059 000.00	4 290 000.00	6 349 000.00
Code		LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	Reports 2022	BP 2022	BP +Reports 2022
		Etudes	158 000.00	38 528.93	57 000.00	105 000.00	162 000.00
1591	2031	Perimètre de protection Ligaine	58 000.00	90.00	57 000.00	0.00	57 000.00
2091	2031	Référencement réseau classe A	100 000.00	38 438.93	0.00	100 000.00	100 000.00
2291	2051	Logiciels informatiques	0.00	0.00	0.00	5 000.00	5 000.00
		Immobilisations corporelles	707 000.00	384 265.76	180 000.00	482 000.00	662 000.00
	2111	Terrains divers	20 000.00	0.00	0.00	20 000.00	20 000.00
2097	21561	Fournitures de compteurs 2020	30 000.00	18 932.71	0.00	0.00	0.00
2197	21561	Fournitures de compteurs 2021	30 000.00	0.00	30 000.00	0.00	30 000.00
2297	21561	Fournitures de compteurs 2022				30 000.00	30 000.00
2198	21561	Modules de radio-relève 2021	600 000.00	348 308.80	150 000.00	0.00	150 000.00
2298	21561	Modules de radio-relève 2022				400 000.00	400 000.00
	2181	Matériel Agencement	0.00	0.00	0.00	15 000.00	15 000.00
	2182	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	2183	Fournitures informatique + logiciels	25 000.00	15 126.50	0.00	15 000.00	15 000.00
	2184	Mobilier	2 000.00	1 897.75	0.00	2 000.00	2 000.00
		Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	2313	Réaménagement Bureaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL 20-21-2313			865 000.00	422 794.69	237 000.00	587 000.00	824 000.00
Total Général			7 334 000.00	4 675 311.08	2 296 000.00	4 877 000.00	7 173 000.00

Subventions

Code	LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	Reports	BP 2022	BP + Reports 2022
	13111 - Agence de l'Eau	1 226 240.00	515 850.00	815 390.00	445 000.00	1 260 390.00
1851	Bâche et Station la Butte	86 740.00	0.00	86 740.00	0.00	86 740.00
2013	Canalisations CVM 2020	225 000.00	72 000.00	153 000.00	0.00	153 000.00
2015	Plan de relance Agence de l'Eau	350 000.00	105 000.00	245 000.00	0.00	245 000.00
2051	Chambres de comptage 2020	164 500.00	49 350.00	115 150.00	0.00	115 150.00
2112	Canalisation Cirières - Combrand	0.00	105 000.00	0.00	245 000.00	245 000.00
2113	Canalisations CVM 2021-2023	400 000.00	184 500.00	215 500.00	200 000.00	415 500.00
	13 118 - Etat	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	1313 - Conseil Départemental	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	1314 - Communes	100 000.00	79 767.48	20 000.00	100 000.00	120 000.00
2002	Lotissements 2020	0.00	52 548.99	0.00	0.00	0.00
2102	Lotissements 2021	100 000.00	27 218.49	20 000.00	0.00	20 000.00
2202	Lotissements 2022				100 000.00	100 000.00
	1318 - Autres financeurs	163 000.00	107 466.47	38 000.00	105 000.00	143 000.00
1851	Bâche et Station la Butte	0.00	6 138.00	0.00	0.00	0.00
2002	Lotissements 2020	58 000.00	15 115.44	0.00	0.00	0.00
2004	Renouvellement Rural 2020	0.00	2 707.20	0.00	0.00	0.00
2099	Divers 2020	0.00	14 865.12	0.00	0.00	0.00
2102	Lotissements 2021	80 000.00	64 158.71	30 000.00	0.00	30 000.00
2105	Ecart 2021	25 000.00	4 482.00	8 000.00	0.00	8 000.00
2202	Lotissements 2022				80 000.00	80 000.00
2205	Ecart 2022				25 000.00	25 000.00

TOTAL SUBVENTIONS	1 489 240.00	703 083.95	873 390.00	650 000.00	1 523 390.00
--------------------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

Emprunts

Code	LIBELLE	Budgétisé 2021	Réalisé 2021	Reports	BP 2022	BP + Reports 2022
1641	Plan Relance Agence de l'Eau	600 000.00	0.00	600 000.00	0.00	600 000.00
1641	Canalisations CVM 2021-2023	230 496.54	0.00	0.00	433 508.88	433 508.88
1641	Canalisation Cirières - Combrand				1 000 000.00	1 000 000.00
1641	Travaux divers 2022				0.00	0.00

TOTAL EMPRUNTS	830 496.54	0.00	600 000.00	1 433 508.88	2 033 508.88
-----------------------	-------------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------



Réservoir de Sanzay Réflexions sur son avenir

Février 2022

I - Descriptif et fonctionnement du réservoir :

I.1 - Caractéristiques

Le réservoir de Sanzay a été construit au début des années 60.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

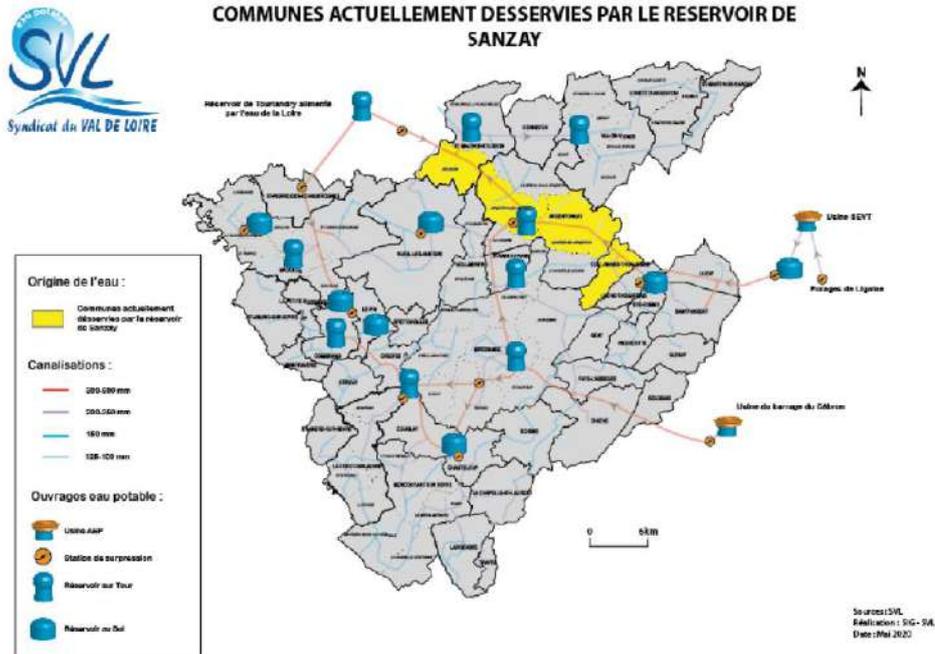
- Cote au sol = 138 m.
- Cote Radier = 180 m (soit un fut de 42m).
- Cote Trop Plein = 186 m.
- Capacité = 500 m³.

Une station de pompage est également présente dans le pied de l'ouvrage, avec les pompes suivantes :

- Une pompe de 150 m³/h à 90m HMT – 55 kW.
- Deux pompes de 400 m³/h à 120m HMT – 200 kW.



I.2 – Fonctionnement actuel



Le réservoir de Sanzay est implanté dans une zone à l'intersection de conduites en provenance des 3 ressources alimentant le Syndicat. Ainsi, il peut être rempli par les 3 ressources différentes :

- Remplissage par l'eau du Cébron par la canalisation Ø500mm en provenance de Moulin Jacquet (Cote 235m)
- Remplissage par l'eau de la Loire par la canalisation Ø400mm en provenance de Etusson (sous la charge du réservoir de la Tourlandry – Cote de 235m).
- Remplissage par l'eau de Ligaine par la canalisation Ø350mm en provenance de la Butte (remplissage par les pompes de la station de la Butte).

Toutes les canalisations qui alimentent ce réservoir ont été renouvelées au cours des 10 dernières années.

Le réservoir dessert actuellement les communes suivantes gravitairement :

- Argenton les Vallées
- Etusson
- Moutiers sous Argenton
- Coulonges Thouarsais

I.3 – Volumes journaliers

Le réservoir de Sanzay a une capacité de 500 m3.

	Volume Jour	Autonomie / Stockage
Pompages arrêtés	630 m3/jour en moyenne 810 m3/jour en pointe	19 heures 15 heures
Fonctionnement Normal	2.000 m3/jour	6 heures
Arrêt Ligaine	2.000 m3/jour	6 heures
Arrêt Loire	2.200 m3/jour	5 heures
Arrêt Cébron	8.000 m3/jour	1,5 heures

II – Réfection du réservoir de Sanzay :

II.1 – Diagnostic de l'ouvrage

En fin d'année 2019, VEOLIA a constaté que des morceaux de béton étaient tombés du haut de la cuve à l'extérieur du réservoir au niveau de l'armoire à chlore.

Un diagnostic a été commandé au cabinet SIXENSE, qui est intervenu les 5 et 6 mars 2020.

Le rapport de contrôle a été rendu à la date du 30/03/2020.





Ce diagnostic fait état des observations suivantes :

Actions urgentes à mener

Sécurisation des intervenants et des passants

Les amorces d'éclats de béton prêtent à tomber au niveau de la cuve et du fût extérieur de l'ouvrage doivent être purgées le plus rapidement possible pour assurer la sécurité des intervenants et des passants.

Opération réalisée en Décembre 2021 par la société Adrenaline (cordistes).

Investigations complémentaires

Les désordres observés sur les ceintures de la cuve (amorces d'éclats de béton et éclats de béton avec aciers apparents oxydés) sont très certainement dus au phénomène de corrosion sous-jacente des armatures.

Nous préconisons la réalisation d'investigations complémentaires de diagnostic Matériau des bétons armés et des armatures sur les ceintures de la cuve, afin de :

- déterminer l'étendue et l'origine de ces désordres,
- préconiser les travaux de réhabilitation les plus adaptés aux pathologies constatées.

Les investigations devront être réalisées en amont des travaux de réparation (présenté dans le paragraphe suivant).

Nota : la cuve devra être vidangée pour la réalisation des investigations complémentaires.

Actions à mener à très court terme

Les désordres observés sur les ceintures de la cuve (amorces d'éclats de béton et éclats de béton avec aciers apparents oxydés) sont considérés comme structurels pour les deux raisons citées ci-après :

- ils sont situés au niveau des ceintures de la cuve, qui sont les éléments porteurs de la cuve,
- les pertes de section des armatures, dues au phénomène de corrosion sous-jacente des armatures, réduisent la capacité portante initiale de l'ouvrage.

C'est pourquoi, les désordres structurels observés sur les ceintures de la cuve doivent être traités rapidement.

Les travaux comprennent :

- la mise en place d'un moyen d'accès (nacelle volante ou échafaudage par exemple) contrôlé par un organisme extérieur,
- le sondage de l'ensemble des surfaces, avec :
- le traitement des aciers apparents :

Si en phase travaux, des pertes de section importantes sont constatées, les armatures devront être remplacées. Dans tous les cas, l'ouvrage devra être mis hors exploitation le temps des réparations.

Actions à mener à court terme

Les objectifs des travaux de réhabilitation sont de :

- stopper, ou du moins ralentir, la pénétration des agents agressifs favorisant le phénomène de corrosion sous-jacente des armatures,
- contrôler l'humidité des bétons,
- contrôler l'apport en oxygène des bétons,
- durabilité des réparations de 10 à 15 ans.

- Etanchéité de la coupole de couverture
- Imperméabilisation de la sous-face de la coupole de couverture
- Travaux intérieurs de l'ouvrage (échelles, électricité, ventilation...)

Actions à mener à moyen terme

- Imperméabilisation extérieure de l'ouvrage
- Etanchéité intérieure de la cuve
- Contrôles et essais

II.2 – Estimation des travaux de réhabilitation

Le chiffrage effectué par le cabinet SIXENSE pour la réalisation de ces travaux de réhabilitation s'élève à 643.800 € HT.

Ces travaux n'incluent pas la réfection des aménagements extérieurs, qui ne sont pas aux normes ARS, et qui ne sécurisent pas l'exploitation (difficile de se garer le long de la route, difficulté pour la livraison des bouteilles de chlore...).

Aussi, la réhabilitation du réservoir de Sanzay d'un volume de 500 m3 peut être estimé à environ 670.000 € HT.

III – Construction d'un nouveau réservoir sur tour à Sanzay :

III.1 – Dimensionnement d'un nouveau réservoir sur tour à Sanzay

Comme le montre le fonctionnement du réservoir actuel, la capacité de 500 m3 actuelle présente une autonomie relativement faible pour un ouvrage, qui est primordial dans la distribution de l'eau sur le SVL.

En effet, ce réservoir permet de distribuer l'eau des 3 ressources du SVL et de les réorienter vers d'autres secteurs du Syndicat.

L'étude de gestion patrimoniale finalisée en Juillet 2017 préconisait les travaux suivants pour le réservoir de Sanzay :

BILAN :

A l'issue de la phase 2, le bilan était le suivant : malgré un âge assez élevé, le génie civil semble dans un état correct. Les équipements également semblent être dans un état correct malgré quelques parties corrodées.

Les points de faiblesse à traiter concernent :

- La sécurité contre l'intrusion : clôtures à reprendre, accès d'opérateurs téléphonie bien que les procédures d'accès soient suivies (Altitude Telecom)
- La sécurité d'exploitation : pour l'accès à la cuve au niveau du pallier sous cuve, échelle droite avec ligne de vie mais absence de crinolines.
- Etanchéité de la cuve : traces de carbonatation et d'exfiltrations sous la cuve (au niveau du pallier sous cuve), mais sans ferrailage apparent
- Etat des canalisations : certaines canalisations fortement corrodées (regards extérieurs et parties de chambre des vannes)
- Sécurité électrique : transformateur électrique non clôturé dans périmètre

- Autonomie du réservoir : le volume de stockage est faible au regard des volumes desservis par celui-ci. Cette absence de sécurisation liée au stockage est partiellement compensée par les diverses possibilités d'alimentation/secours (Loire, Cébron). Il conviendra de vérifier lors de la modélisation l'adéquation du stockage au besoin de desserte, afin de vérifier l'autonomie de ce réservoir et donc le niveau de secours.

Or, suite à la présentation des phases 3 et 4 et aux résultats de la modélisation hydraulique, il a été démontré que le réservoir de Sanzay était sous-dimensionné, surtout en cas de crise du Cébron (Sanzay se vide, car il doit alors alimenter une partie de la zone de desserte de Moulin Jacquet) et en cas de crise de Ligaine (Sanzay doit alors alimenter la zone de la Butte et la laiterie de Saint Varent).

Il y a donc lieu d'augmenter le volume de stockage du réservoir en construisant un nouvel ouvrage à proximité immédiate de l'actuel (nouvelle parcelle probablement à acquérir pour le syndicat). Ainsi, il convient, au vu des résultats du modèle et pour secourir efficacement le réservoir de Moulin Jacquet de prévoir une réserve de 1500 m³.

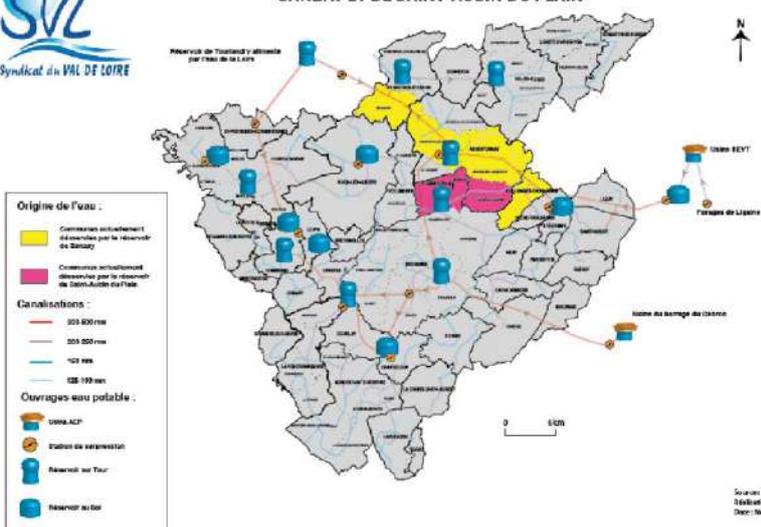
Pour le dimensionnement de l'ouvrage de Sanzay, un volume de 1.500 m³ paraît suffisant pour ce nouveau réservoir avec le même mode de fonctionnement qu'actuellement. L'implantation sur la parcelle voisine du réservoir permet de conserver l'ensemble des canalisations existantes et l'alimentation électrique.

Par contre, il pourrait être intéressant d'augmenter la capacité de stockage de ce réservoir, en intégrant dans son territoire de desserte les communes actuellement desservies par le réservoir de St Aubin du Plain.

En effet, le réservoir actuel de St Aubin du Plain a une capacité de 750 m³, mais dessert uniquement un volume de l'ordre de 250 m³ par jour.



COMMUNES ACTUELLEMENT DESSERVIES PAR LES RESERVOIRS DE SANZAY ET DE SAINT-AUBIN DU PLAIN



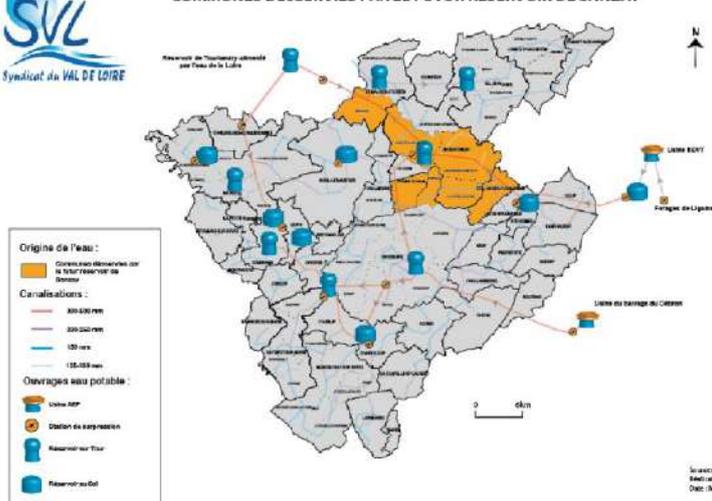
Source: SVL
Réalisation: SNC - SVL
Date: Mai 2020

Le réservoir de St Aubin possède les mêmes cotes que celui de Sanzay (même niveau du radier et du trop-plein).
Son état commence à présenter quelques inquiétudes, et des travaux de réhabilitation seront à envisager d'ici 5 ans (revêtement d'étanchéité qui se décolle par endroits...)
Une réfection complète de l'ouvrage peut être estimée à environ 400.000 € HT.

Au lieu de réhabiliter cet ouvrage, il pourrait être intéressant de dimensionner un nouveau réservoir à Sanzay à 2.000 m³ de réserve, et d'étendre la zone de distribution de ce réservoir. Les cotes de ce nouvel ouvrage pourraient être également revues légèrement à la hausse, afin d'augmenter légèrement la pression de distribution sur le secteur de la Chapelle Gaudin qui présente des pressions relativement faibles.



COMMUNES DESSERVIES PAR LE FUTUR RESERVOIR DE SANZAY



Source: SVL
Réalisation: SNC - SVL
Date: Mai 2020

Le nouveau réservoir de Sanzay pourrait alors avoir les cotes suivantes :

- Réservoir de 2.000 m³ :
 - o Cote au Sol = 138m.
 - o Cote Radier = 182m.
 - o Cote Trop-Plein = 192m.

III.2 – Estimation des travaux d'un nouveau réservoir

Les travaux de construction d'un nouveau réservoir (en incluant les travaux liés à la station de pompage) peuvent être estimés comme ci-après :

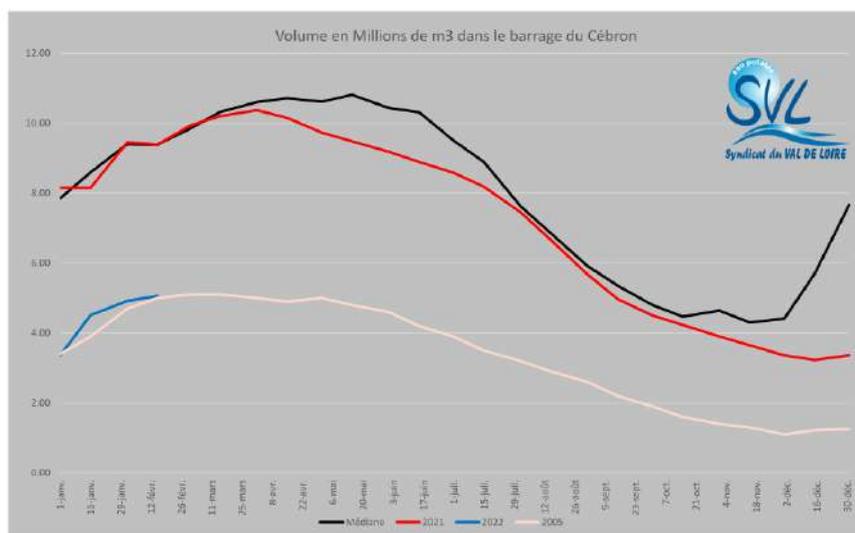
- Réservoir de 2.000 m³ – 1 cuve = 3.000.000 € HT.

IV – Comparaison des 2 solutions

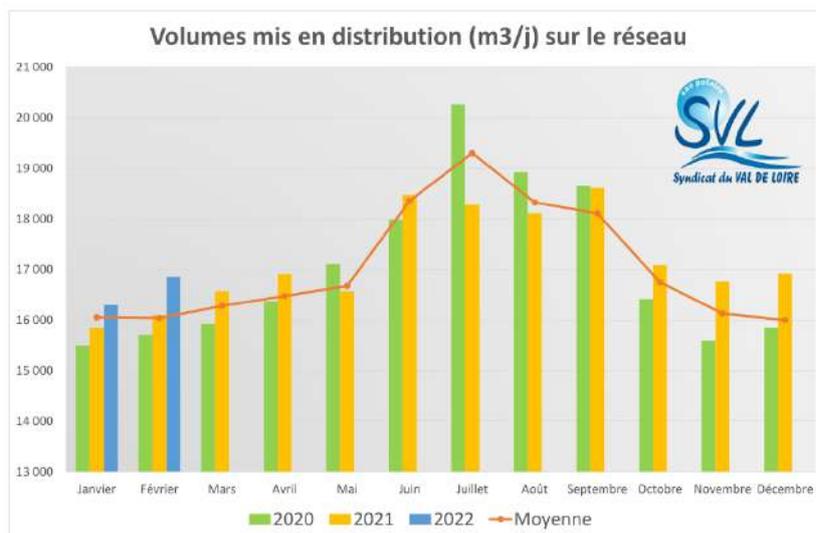
	Réfection Sanzay	Nouveau Réservoir à Sanzay
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Délai de réalisation assez court = 1 an. - Coût des travaux plus faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de l'autonomie de l'ouvrage. - Conservation d'un réservoir à Sanzay pendant les travaux. - Ouvrage neuf, ne nécessitant pas d'investissement pendant 40 ans. - Ouvrage neuf, avec une bonne organisation des équipements.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie faible. - Pas de sécurité (pas de réserve) pendant la période de travaux. - Ouvrage actuel peu ergonomique, ne facilitant pas l'exploitation (nombreux regards extérieurs). - Investissement pour 15 à 20 ans avant une nouvelle réhabilitation. - Possibilité de découvrir des mauvaises surprises au cours des travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Délai de réalisation assez long = 4 à 5 ans. - Soumis à l'achat d'une nouvelle parcelle de terrain. - Soumis à enquête publique. - Coût plus important.
Coût	<ul style="list-style-type: none"> - Réfection Sanzay = 670.000 € HT. <li style="text-align: center;">+ - Réfection St Aubin = 400.000 € HT. 	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau réservoir 2.000 m³ = 3.000.000 € HT

5 – Questions diverses

- Point sur les ressources en Eau alimentant le territoire.

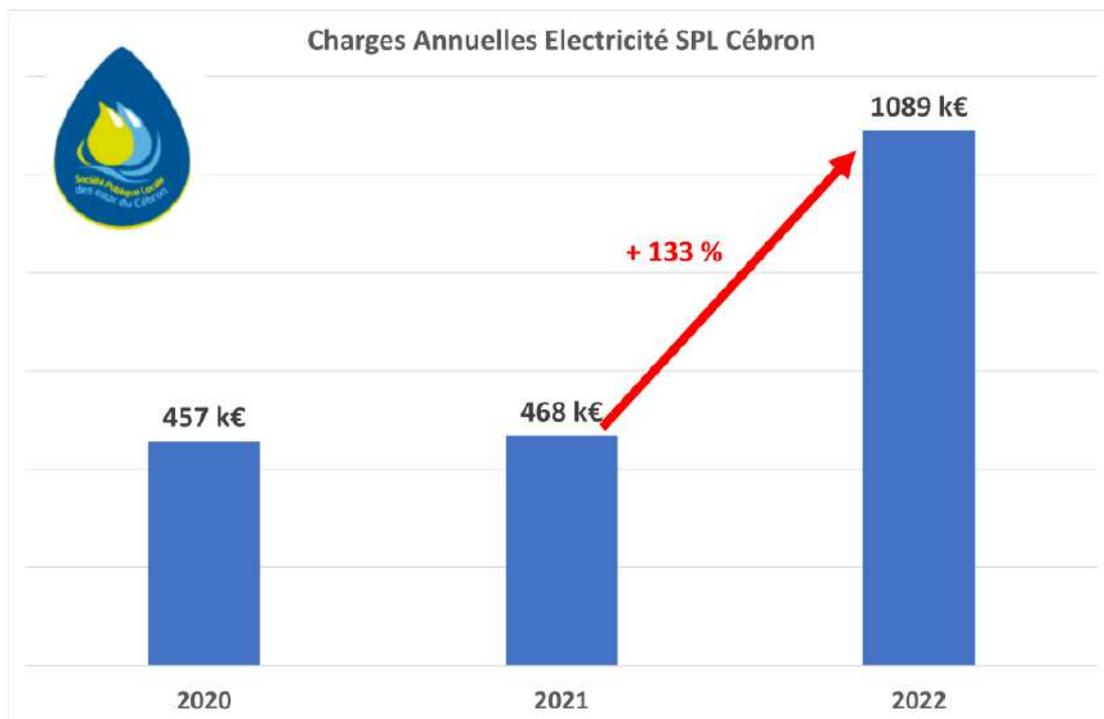


Le volume disponible dans le barrage du Cébron est comparable à celui de l'année 2005, année difficile pour l'alimentation en eau de notre territoire.



Les consommations en eau sont assez fortes par rapport aux années précédentes.

- Hausse du coût de l'électricité à la SPL des Eaux du Cébron :



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

La Présidente

Dominique REGNIER

Le Secrétaire de Séance

Michel GUILLOTEAU